



CHS-CT DU 7 OCTOBRE 2014 : POURQUOI A NOUVEAU UN BOYCOTT ?

Alors que les chiffres des suppressions de postes dans notre ministère (- 2000 agents à la DDFIP et - 265 à la DGDDI) viennent de nous être communiqués, nos collègues sont percutés dans leur vie professionnelle et personnelle par ces « saignées » annuelles ininterrompues depuis plusieurs années.

Au moment où le rapport PECHEUR, actuellement sur le bureau du ministre de la fonction publique, Marylise LEBRANCHU, prône la mobilité (forcée), fonctionnelle et géographique dans les 3 fonctions publiques, nous constatons que c'est l'ensemble de la fonction publique qui doit subir des suppressions d'emplois drastiques. Où irons-nous, pour faire quoi ? Quel avenir nous promettez-vous pour les 4 ans qui viennent ?

Le début de la réponse est contenu dans les propositions du directeur de la DDFIP de Savoie :

- 6 fermetures de trésoreries : Chamoux-sur-Gelon, St Pierre d'Albigny, Bozel, Albens, Grésy-sur-Isère, Aiguebelle ou La Chambre
- Suppression des pôles hospitaliers de proximité pour une gestion centralisée à Chambéry
- Départementalisation du foncier.

La liste n'est pas exhaustive...

Quant à la Douane, déjà l'officialisation de la mise en place du Service des Grands Comptes impactera 2/3 des bureaux des Douanes, par la gestion directe d'1,2 millions des déclarations en Douane sur les 1,7 millions existantes. A terme ces bureaux, transformés en coquilles vides, n'auront bien sûr plus d'utilité administrative...Le réseau comptable douanier départemental est démantelé. Nous attendons les prochains documents préparatoires concernant les autres restructurations, dont la surveillance !

Dans ce cadre global, le vécu professionnel de nos collègues est tendu, d'autant que l'action de notre ministère est remise en cause violemment. Ainsi, après la tentative avortée contre le bureau de Moutiers, le CFP d'Albertville a été incendié. C'est pourquoi, comme nous l'avons fait, suite à l'agression de notre collègue de la DDFIP de Chambéry, nous allons demander la réunion rapide d'un CHS-CT extraordinaire consacré uniquement à ce point.

En effet, même si nous estimons que le CHS-CT a pour but d'améliorer les conditions de travail et de sécurité de nos collègues et non pas de servir de caution aux réformes structurelles prévues dans notre ministère, comme le souhaiteraient nos 2 directions, il n'est pas possible de ne pas répondre aux situations d'urgence.

Les représentants du personnel au CHS-CT Finances de la Savoie.